

Conakry, le 28 septembre 2017

Clôture du séminaire parlementaire francophone sous-régional sur le contrôle parlementaire des systèmes de sécurité à Conakry

A la demande de l'Assemblée nationale de la République de Guinée et de l'Assemblée nationale de la République du Mali, l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF), avec le soutien de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), a organisé un séminaire parlementaire d'information et d'échanges à Conakry, les 27 et 28 septembre 2017, à l'attention des parlementaires guinéens et d'une délégation de députés maliens.

Cet événement a réuni une soixantaine de personnes dont trente-cinq députés de la République de Guinée, huit députés maliens, des représentants des ministères concernés guinéens ainsi que des fonctionnaires et assistants parlementaires de l'Assemblée nationale de la République de Guinée sur le thème suivant : « *Le contrôle parlementaire des systèmes de sécurité* ».

La cérémonie solennelle d'ouverture du séminaire s'est tenue sous la présidence de l'hon. El Hadj Luceny Fofana, 2^{ème} Vice-président de l'Assemblée nationale de la République de Guinée, en présence de représentants de diverses institutions guinéennes, de M. l'Ambassadeur de France et d'autres représentants du corps diplomatique. En outre, des messages de l'hon. Claude Kory Kondiano, Président de l'Assemblée nationale de la République de Guinée et de Mme Michèle André, ancienne ministre, sénatrice (France), Secrétaire générale parlementaire de l'APF ont été lus et M. Belco Ba, 2^{ème} questeur de l'Assemblée nationale de la République du Mali a prononcé une allocution.

Les deux journées de travaux, modérées par le secrétaire administratif de la section guinéenne de l'APF, ont permis aux parlementaires des différents pays représentés d'échanger, de confronter leurs expériences concrètes et de comparer les systèmes institutionnels.

Pour en savoir plus :

apf.francophonie.org

L'APF est l'Assemblée consultative de la Francophonie. Elle regroupe des parlementaires de 83 parlements ou organisations interparlementaires.

Les débats ont été animés par M. Sali Dairou, Ancien ministre, Président de la Commission de la défense et de la sécurité de l'Assemblée nationale de la République du Cameroun, M. René Dosière, député honoraire de la République française, M. le professeur Kossi Mawuli Agokla, expert international (Togo) mandaté par l'OIF et M. Boubacar 1 Bah, expert en RSS et en développement parlementaire au Bureau Guinée du PNUD, membre du Comité Technique d'Organisation CTO-RSS Guinée.

La première journée a permis de sensibiliser les parlementaires guinéens et maliens sur « les concepts généraux comparés de la réforme des systèmes de sécurité (RSS) dans l'espace francophone », « la gouvernance des systèmes de sécurité », « la défense et la sécurité : un bien public qui ne dépend pas exclusivement du pouvoir exécutif (la place des représentants de la souveraineté nationale, l'équilibre entre confidentialité et transparence) » et « l'implication du Parlement national dans l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation de la RSS ».

La journée suivante a été réservée au « contrôle politique et technique de la Commission de la défense », au « contrôle parlementaire et financier de la Commission des finances », aux « interfaces de discussion entre le pouvoir exécutif et le Parlement sur la question de la RSS » et « le processus de RSS en Guinée et au Mali, les initiatives possibles, les pistes d'amélioration législative et les perspectives ».

Dans le cadre de la gestion axée sur les résultats, une synthèse a été restituée et une évaluation personnalisée a été réalisée. En outre, un certificat de participation sera remis aux participants.

En conclusion, il a été vivement souhaité que les parlementaires, représentants légitimement élus des populations, puissent être mieux associés au processus de la RSS pour laquelle l'appropriation nationale est essentielle au succès de sa mise en œuvre effective.

Ce séminaire parlementaire constituait le 52^e événement de ce type organisé par la Commission des Affaires parlementaires de l'APF. Il s'inscrivait dans les actions de coopération menées par l'APF au renforcement des capacités de l'Assemblée nationale de la République de Guinée et dans le cadre du programme multilatéral de développement parlementaire francophone au bénéfice de l'Assemblée nationale de la République du Mali.

Pour en savoir plus :

apf.francophonie.org

L'APF est l'Assemblée consultative de la Francophonie. Elle regroupe des parlementaires de 83 parlements ou organisations interparlementaires.